

**Pierre Henri François Etienne Bouvet  
Contre-amiral.**

**Militaire, Contre-amiral et homme politique.**

**Né le 28 novembre 1775 à Saint-Benoît, La Réunion. Décède le 16 juillet 1860 à Saint-Servan.**

**Pierre Henri François Etienne Bouvet est né le 28 novembre [1775](#) à Saint-Benoît île de La Réunion.**

**Pierre Bouvet est le fils du capitaine de vaisseau Pierre René Servais, breton, et de Marie Etienne Claude Périer d'Hauterive, créole.**

**A douze ans, il embarque avec son père sur le "Nécessaire", pour une campagne en Indes. Il est alors volontaire et a déjà l'infime honneur de rapporter, par l'intermédiaire de son père, le premier châle des Indes importé en France à la reine Marie-Antoinette.**

**Rentré en France, il embarqua comme timonier sur la corvette le Goéland, puis sur le vaisseau le Tourville.**

**En [1792](#), il subit avec succès les examens d'aspirant entretenu; c'est en cette qualité qu'il embarqua de nouveau avec son père commandant de l'Aréthuse, avec laquelle il prit part à la campagne de Traguet sur les côtes d'Italie et de Sardaigne.**

**Après cette expédition, Pierre**



**Bouvet fut promu enseigne de vaisseau. Il suivit encore son père à Toulon sur la Ville de Marseille et sur le Patriote; celui-ci, resté fidèle à la République, ramena le Patriote à Brest, lorsque Toulon fut livré aux Anglais; il fut cependant emprisonné comme suspect; son fils partagea sa captivité. Après la mise en liberté et la mort presque immédiate de son père, Bouvet fut, paraît-il, contraint d'armer un petit navire au bornage, pour subvenir aux besoins de sa famille.**

**De 1796 à 1801, Pierre Bouvet fit la guerre de course, soit comme premier lieutenant, soit comme capitaine de corsaire. Les trois campagnes qu'il entreprit en cette qualité se terminèrent par la capture du navire qu'il montait; il put cependant regagner la France, soit en s'échappant, soit à la suite d'échanges.**

**En 1803, après une courte campagne aux Antilles, pendant laquelle il servit sous les ordres de son parent le contre-amiral François Bouvet, il embarqua sur l'Atalante dans la division du contre-amiral Linois. Cette force navale placée sous les ordres du général Decaen, avait pour mission de recouvrer les possessions françaises de l'Inde; mais l'expédition était à peine arrivée à sa destination, qu'elle y prit la rupture de traité d'Amiens. Malgré la reprise des hostilités, Bouvet épousa à la Réunion sa**



cousine germaine, Mlle  
Henriette Périer d'Hauterive.

**Des Philippines au Golfe  
Persique en passant par le  
Mozambique, il capture, entre  
[1808](#) et [1809](#), plus de trente  
navires anglais avec de riches  
butins.**

**1808, le contre-amiral Pierre  
Bouvet écrit dans ses  
mémoires sa rencontre avec le  
capitaine Anglais [Corbett](#) :**

**"Cependant une croisière  
ennemie, composée d'une  
frégate et de deux corvettes,  
vint bloquer nos îles plus  
étroitement que jamais, cette  
division était commandée par  
le capitaine Corbett, élève et  
favori de Nelson, marin  
distingué, d'une activité et  
d'une hardiesse  
extraordinaires. "**

**Pierre Bouvet est capturé par  
Corbett et par ruse s'échappe.**

**... je veillais avec anxiété une  
intermittence de blocus pour  
repasser à l'île de France.**

**... Dans les premiers jours de  
juillet, la croisière disparut ;  
un aviso en ayant apporté la  
nouvelle, je m'embarquai  
aussitôt sur l'un des navires  
marchands de la colonie,  
retenus à Bourbon. Ce  
bâtiment était porteur d'une  
traite de noirs malgaches.  
Notre convoi se composait de  
cinq voiles.**

**Le lendemain de notre départ,  
étant à la hauteur du pays  
brûlé, nous vîmes trois  
navires au vent, qui fondirent  
sur nous avec tant de rapidité  
qu'il fut impossible à aucun**

**des bâtiments de notre petit  
convoi de leur échapper.**

**C'était la division du  
commodore Corbett, qui  
n'avait fait défaut pendant  
quelques jours, que pour  
mieux surprendre le chétif  
commerce d'entre les deux  
îles.**

**La corvette l'Otter, capitaine Willoughby, fut chargée d'amariner la barque où j'étais  
passager. J'étais muni d'un passeport de marchand ; je passai à bord du capteur, soutenu  
par deux noirs, et feignant d'être fort incommodé du mal de mer.**

**M. Willoughby me reçut avec politesse et parut touché de mon état ; il me conduisit lui-  
même dans la cabine, et me fit servir tout ce qui est connu pour soulager le mal dont je  
semblais fort affecté.**

**Quand je crus pouvoir montrer un peu de fermeté, je dis que je me trouvais mieux sur un  
grand navire, bercé mollement, que secoué avec violence, comme je l'avais été à bord d'une  
petite barque. Ce brave capitaine m'entretint familièrement ; il descendit jusqu'à déplorer  
avec moi les malheurs de la guerre ... J'en vins enfin à lui demander si sa capture n'allait  
pas être plus à charge que profitable à la croisière. " Non, me dit-il ; quant à celles de nos  
prises qui portent des marchandises, elle seront bien vendues au cap de Bonne-Espérance ;  
mais je ne sais trop ce que nous allons faire de vos nègres.... - Me les vendre, repris-je avec  
vivacité ! je vous donne 10 000 piastres de la barque et des cinquante-sept noirs qu'elle  
porte...." Après un moment de réflexion : " Je ne dis pas non pour mon compte, et je vais  
faire part de votre proposition au commodore Corbett. "**

**De là, communication et réunion des capitaines à bord du commodore Corbett."**

**Au bout de deux heures, M. Willoughby vint m'annoncer que le capitaine Corbett acceptait  
l'offre que je faisais, et m'invitait à dîner pour le lendemain, afin de régler ensemble les  
conditions de notre traité.**

**Le lendemain, au point du jour, le canot de la Néréïde vint me chercher mes dépêches pour  
Saint-Denis, et la division se réunit sur ce point.**

**Je délivrai à l'officier parlementaire un bon de dix mille piastres, payable au porteur. Il  
partit pour le port ; ensuite je me rendis, avec Willoughby, à bord du commodore.**

**M. Corbett était occupé de sa manœuvre, et parut peu faire attention à nous. C'était un  
homme de haute taille, maigre et pâle de figure, ayant l'air sombre et irascible.**

**A l'heure du dîner, nous descendîmes dans la cabine ; alors seulement M. Corbett me  
présenta la main. Nous liâmes une courte conversation qui parut lui être pénible, étant  
affecté d'un bégaiement des plus laborieux.**

**Il fut convenu entre nous que, mes piastres reçues et comptées, le navire négrier, son  
équipage et quelques passagers seraient remis à ma disposition. Je voulais obtenir la liberté  
des autres capitaines et équipages du convoi, cela me fut refusé.**

Après dîner, le commodore nous fit promener dans la batterie : je parus frappé d'admiration ; et, dans le fait, la frégate était un modèle de bonne tenue.

Cependant le parlementaire remplit sa mission ; mes dix mille piastres furent vérifiées et comptées ; je fis mes adieux et remerciements, et je repassai sur ma barque.

Nous courûmes à terre, et la division anglaise reprit le large.

En approchant du Cap Bernard, la brise nous manqua ; les voiles battaient les mâts, et nous restâmes en place.

J'observais avec attention la Néréide ; elle n'était encore qu'à une lieue de nous, et se trouvait dans la bande favorisée par la brise ; tout à coup, je la vis arriver sur nous en gréant ses bonnettes. J'étais de nouveau menacé d'être pris. Parmi les prisonniers dont je n'avais pu obtenir la liberté, quelqu'un, sans doute, avait été indiscret ; j'étais connu et, certainement, l'objet que la Néréide s'efforçait d'atteindre. Sans perdre un instant, je me jetai dans la pirogue de ma barque, avec quatre de mes compagnons, au nombre desquels était M. Barrois, premier aide de camp du capitaine général, et gagnai le rivage à force de rames, laissant ainsi ma fortune pécuniaire à la discrétion de M. Corbett : mais, aussitôt que j'eus touché la terre, la frégate amena ses bonnettes et retint le vent.

Mon navire gagna le port Saint-Denis le lendemain ; je le livrai, avec son chargement, pour le même prix qu'il m'avait coûté."

12 septembre [1810](#), Bouvet promu capitaine de vaisseau croise dans les parages de La Réunion sur l'Iphigénie qui vient de lui être remise. L'Iphigénie est une ancienne frégate anglaise prise au cours d'un récent combat. L'Iphigénie est accompagnée d'une frégate, l'Astrée. Elle arrive de métropole et son équipage brûle du désir de se mesurer aux Anglais. Voici le récit que Bouvet a laissé dans ses mémoires :

" J'aperçus le 12 au matin une frégate au vent à nous, courant sur la rade de Saint-Denis ; présumant que c'était la Boadicea, je serrai le plus près pour remonter vers elle...

... nous étions remontés à la hauteur de Saint-Denis peu après midi et nous allions attaquer la frégate qui s'y tenait en panne, communiquant avec la terre, quand nous vîmes sortir de la baie de Saint-Paul trois navires, dont deux à trois mâts : c'étaient une frégate, une corvette à gaillards de vingt-huit canons, que je reconnus pour être l'Otter et le brick le Staunch, de seize.

Je résolus alors de tenir la bordée de N.O., pour attirer ces forces au large et tâcher de les disperser et les prendre en détail. Je fis marcher l'Astrée dans mes eaux ; il ventait bon frais de vent de S.E., la mer était belle, le temps couvert ; je calculai que la frégate qui était sortie de Saint-Denis allait nous tenir en observation en attendant ses compagnons ; qu'elle essaierait de nous harceler, afin de ralentir notre marche, et par ce moyen hâter la Réunion de toutes ses forces contre nous.

Cette tactique toute simple était précisément ce que je désirais. A tout événement, il me convenait d'attirer l'ennemi au large.

Au coucher du soleil, je prévins l'Astrée de ces dispositions, en lui recommandant de se tenir à portée de voix, par ma hanche de dessous le vent : je fis arborer nos couleurs appuyées d'un coup de canon et de trois cris de vive l'empereur !

... La frégate sortie de Saint-Denis ne tarda pas à nous joindre à portée de canon ; rendue à cette distance, elle cargua sa grande voile et fut obligée de masquer son perroquet de fougue, pour balancer sa vitesse sur la nôtre ; l'Astrée aussi, marchant mieux que l'Iphigénie, nous donna sa grande voile, mais sans être obligée de manœuvrer son perroquet de fougue.

A la nuit, notre marche se trouva ainsi établie :

1° L'Iphigénie, toutes voiles dehors au plus près, tribord au vent.

2° L'Astrée, même voilure, moins la grande voile, un peu sous le vent des eaux de l'Iphigénie, à portée de voix.

3° La frégate anglaise sortie de Saint-Denis, un peu sous le vent des eaux de l'Iphigénie, à grande portée de canon.

4° Les trois navires sortis de Saint-Paul, à deux lieues dans nos eaux.

La nuit nous déroba bientôt à la vue de ces derniers mais notre position leur était signalée de temps en temps par la frégate qui nous observait. Nous courûmes ainsi jusqu'à minuit sans rien changer à notre allure.

13 septembre 1810.

Quand la lune, à son dernier quartier, vint jeter un peu de lumière sur notre horizon, j'aperçus dans nos eaux une voile, qu'à sa masse je jugeai être l'autre frégate anglaise.

J'avais compté sur moins de prudence et de circonspection de la part d'un ennemi ordinairement audacieux ; je m'étais flatté que la frégate qui nous suivait de près, remarquant la supériorité de marche de l'Astrée sur l'Iphigénie, aurait cherché à ralentir cette marche par quelques coups de canon tirés dans ses agrès. Dans ce cas, je lui réservais une leçon sévère ; mais, pour lui, le moment n'était pas encore venu de se l'attirer, tandis que, pour moi, le temps pressait.

Pendant un grain assez lourd, j'ordonnai à l'Astrée de changer de poste avec l'Iphigénie, c'est-à-dire de lui passer de l'avant et de s'y tenir à portée de voix. Ce mouvement allait me donner l'air de craindre pour l'Astrée, de préparer sa fuite, et de dévouer l'Iphigénie seule au sacrifice ; mais nous naviguâmes jusqu'à trois heures du matin dans cet ordre, sans que l'ennemi fît aucune démonstration d'attaque.

A cette heure, nous reçûmes un autre grain pour lequel nous carguâmes nos perroquets; ce grain nous déroba momentanément à la vue de l'ennemi. Je rappelai l'Astrée à reprendre son premier poste.

Comme elle y arrivait, le temps s'éclaircit et elle se trouva à demi-portée de canon par le travers de l'ennemi, qui engagea le combat aussitôt ; elle était sous les huniers et la misaine, l'Iphigénie sous les quatre voiles majeures.

Au bout d'un demi-quart d'heure, l'Astrée eut son petit hunier déchiré en deux, de la ralingue de fond au faix ; cette frégate borda aussitôt ses perroquets, et força de voile pour venir se réparer à l'abri de l'Iphigénie ; alors la frégate ennemie força de voile aussi, en portant sur ma hanche du vent. J'allais pouvoir enfin rendre l'action décisive; il me fallait frapper vite et fort ; il était trois heures et demie, et l'autre frégate anglaise était à moins d'une lieue en arrière.

Je fis pointer tous mes canons en belle et à l'horizon, carguer la grande voile et ranger à

brasser carré derrière.

Quand l'ennemi fut parvenu à distance de froisser le couronnement de l'Iphigénie avec sa civadière, il lança rapidement au vent et nous envoya sa bordée en hanche.

J'avais dans le même moment jeté la barre du gouvernail sous le vent et brassé carré derrière, de sorte qu'à l'éclaircie qui succéda à ce premier feu de l'ennemi, nos deux frégates ne semblèrent plus former qu'un seul corps. Alors commença le plus terrible châtiment que la vanité anglaise ait jamais essuyé.

Surprise ainsi vergue à vergue sous le feu direct et roulant des vieux canonniers de la Minerve et de la Bellone, qui armaient ma batterie, cette frégate ayant à ramener en belle ses canons qu'elle avait déchargés obliquement, ne put jamais y réussir complètement; je n'eus qu'à me maintenir dans ma position pour conserver un avantage immense sur mon adversaire.

La mer était belle, et nous combattions à longueur de refouloir. Le capitaine d'artillerie Mourgues avait organisé notre feu de manière à produire l'effet d'une volée continue. L'ennemi ripostait à peine, et par saccades, aux coups réguliers que nous lui portions incessamment.

Ses pertes étaient encore, à proportion, beaucoup plus fortes que les nôtres, ayant presque deux fois plus de combattants que nous. Sa mousqueterie, d'abord extraordinairement vive, fut réduite au silence en moins d'une demi-heure.

Dans cette extrémité, l'ennemi voulut nous aborder; en deux coups rapides du gouvernail, je fis manquer cette tentative qui pouvait faire changer la face de l'affaire à mon désavantage, en m'arrêtant devant les forces qui s'avançaient. N'ayant pourtant que cette ressource pour faire diversion à sa détresse, il réitéra plusieurs fois la même entreprise, sans autre succès que de fournir à l'Astrée l'occasion de lui tirer quelques coups sur son avant, et de nous faire tomber ensemble sous le vent de cette dernière, qui, pour lors, réparée de son avarie, ouvrit sur nous un feu d'autant plus animé que l'ennemi ne lui riposta pas. Il venait d'amener. Il était quatre heures et demie.

Poussée par un zèle inconsidéré, et jalouse de se montrer fidèle aux préceptes de la Tactique, cette frégate foudroya nos gréements et nos mâts majeurs qui jusque-là avaient peu souffert, et faillit dans un instant nous compromettre tous : elle se jeta en travers sur le lof de tribord de la frégate anglaise, la poussa sur l'Iphigénie, et produisit ainsi un abordage général qui nous eût été funeste, si l'autre frégate anglaise en eût eu connaissance ; mais heureusement la mer était belle, et la brise calmée par l'effet de la détonation des canons. Nous eûmes le temps de nous dégager de notre triple abordage avant qu'il fit jour.

La frégate que nous venions de réduire était l'Africaine, capitaine Corbett.

M. le colonel Barry, secrétaire général du gouvernement anglais à Bourbon, me fit la remise de ce vaisseau de sa Majesté britannique, étant le seul officier qui fût échappé au carnage : tous ceux de la marine, le capitaine en tête, et nombre d'officiers de l'armée, venus volontairement pour assister à un combat naval, avaient succombé dans l'action.

Après la prise de l'Africaine, M. Mourgues fut le premier officier envoyé à bord de la frégate anglaise. Il en revint très ému. "Les hommes, dit-il, ont été pilés comme dans un mortier". Le commodore Corbett était mort horriblement mutilé. Son poignard fut remis au commandant Bouvet qui le conserva jusqu'à sa mort. Sur les 100 grenadiers embarqués,

98 étaient hors de combat. De l'équipage, il ne restait que 69 hommes valides qui se constituèrent prisonniers. Tous les officiers, sauf un, le colonel Barry, avaient été touchés.

Au point du jour, la mâture de l'Africaine tomba le long de son bord en paquet ; les deux frégates de l'empire étaient en ligne, un peu sur son avant tribord armure ; la Boadicea, commodore Rowley, était au vent à grande portée de canon.

Après un court examen du champ de bataille, cette frégate vira de bord et prit chasse au S.O. ; je la fis chasser immédiatement par l'Astrée, et me traînaï moi-même à sa suite pour prendre acte de notre victoire ; mais au bout d'une heure, je levai cette chasse inutile, et je revins sur l'Africaine pour en extraire les prisonniers et le plus qu'il serait possible de munitions de guerre, surtout des boulets.

Je chargeais l'Astrée d'amariner cette frégate de lui fournir un équipage suffisant pour armer sa batterie et de la prendre en remorque. Cette corvée lui allait d'autant mieux que, n'ayant perdu qu'un seul homme dans son court engagement avec l'Africaine, et n'ayant souffert d'autre avarie dans sa voilure que celle qu'elle avait réparée pendant la nuit, elle jouissait de la plénitude de ses forces ; tandis qu'à bord de l'Iphigénie notre gréement et notre mâture avaient été presque aussi maltraités par le feu de l'Astrée qu'à bord de notre prise. Le moindre vent, la moindre agitation de la mer eût déterminé la chute de nos mâts. J'avais donc à profiter du beau temps qui régnait pour assujettir promptement et consolider ces puissances.

Ils nous restait 217 hommes de 258 dont se composait mon équipage avant l'action. C'était bien juste ce qui m'était nécessaire pour faire marcher l'ouvrage avec la célérité que la circonstance exigeait.

A trois heures de l'après-midi, la division Rowley reparut, venant sur nous vent arrière, avec la renaissance de la brise du S.E.

L'Astrée manoeuvrait encore auprès de l'Africaine sans l'avoir prise en remorque. L'Iphigénie était tombée sous le vent à deux portées de canon. Il s'en fallait de beaucoup qu'elle fût en mesure de faire de la voile. Je jugeai qu'il était trop tard pour essayer de protéger notre prise contre les efforts réunis de la Boadicea, frégate du premier rang, l'Otter, corvette à gaillards, montant 20 canons de 32 en vatterie, et le Staunch, brick de 16 canons. Je fis signe à l'Astrée de rembarquer les équipages en corvée à bord de notre prise et de me rallier. "

La marine anglaise récupère l'Africaine, et le corps sans vie du commodore Robert Corbett. La dépouille est débarquée à Sainte-Rose, Corbett est enterré dans un mausolée près de la marine de Sainte-Rose.

En [1815](#), après 28 ans de service, il tourne la page et demande sa retraite. Il a alors 40 ans. Il l'obtint en 1822, après l'avoir sollicité plusieurs fois avec le titre de contre-amiral honoraire. Dans une de ses demandes, il résumait ainsi ses états de services :

" Trente-six ans de services, dont vingt-deux en temps de guerre, en grande partie sous voiles et dans les climats qui usent le plus la vie, 25 campagnes, dont 12 sous mon commandement, 12 combats à la mer, dont 7 sous mon commandement, 2 blessures graves "

[1821](#), il reçoit la croix de Saint-Louis, héritage paternel.

En [1830](#), il devient député libéral de l'île et Vilaine puis membre du conseil général en [1835](#).

En [1831](#), Il est nommé grand-croix de la Légion d'honneur par l'Empereur lui-même, en reconnaissance de ses éminents services.

En [1832](#), les habitants de la Réunion lui confièrent le mandat de les représenter au Conseil des colonies.

[1833](#), il épouse en secondes noces, Thérèse Pierrette, la gouvernante de ses enfants, avec qui il a un fils : Ernest Zénon Léonard. Sa première femme est décédée le 3 juillet 1830.

En [1840](#), au moment où la guerre était imminente, il publia sous le titre : Précis des campagnes du capitaine de vaisseau Pierre Bouvet, l'histoire de ses combats.

En [1853](#), il est nommé contre-amiral, c'est-à-dire officier général de la marine, réintégré par décret dans le cadre des contre-amiraux titulaires, faisant partie de la réserve de l'armée navale. Son nom a été donné successivement à deux avisos de la marine militaire.

Il meurt à Saint-Servan, le 16 juillet [1860](#).

#### NOMS DES BÂTIMENTS SUR LESQUELS PIERRE BOUVET A SERVI.

Du 13 décembre 1786 au 28 mai 1789. **Le Nécessaire**. Flûte du roi, commandée par son père. Campagne aux Indes orientales.

Du 18 mars au 6 juin 1791. **Le Goëlan**. Corvette commandée par M. de Kerangalet.

Du 7 juin 1791 au 18 juin 1792. **Le Tourville**. Vaisseau commandé par M. de Saint-Félix.

Du 8 août 1792 au 2 avril 1793. **L'Aréthuse**. Frégate commandée par son père. Campagne dans la méditerranée. Escadre aux ordres de l'Amiral Truget.

Du 3 avril au 12 octobre 1793. **Le Patriote, le Commerce de Marseille, le Languedoc**. Commandé par son père. Campagne dans la méditerranée et retour à Brest.

Du 13 octobre 1793 au 3 mars 1795. Détenu au château de Brest, transféré au Luxembourg, à Paris, pour l'affaire dite de Toulon, dont l'examen après thermidor eut pour résultat que les officiers impliqués dans cette affaire rentreraient dans leurs droits, et que le temps de leur détention leur serait compté comme service en mer. ( Arrêté du 1er ventôse an III. ).

Du 5 juin au 22 septembre 1795. **La Rassurante** ( auparavant la Carmagnole ). Frégate commandée par M. de la Morandais. Croisière dans la Manche.

Du 9 novembre au 13 décembre 1795. **La Foudroyante**. Corvette commandée par M. de Guérault, au Havre.

Du 14 décembre 1795 au 30 juillet 1796. **La Bravoure**. Frégate commandée par M. Jouet de la Tuilerie.

Du 21 novembre 1798 au 12 décembre 1799. Employé à Saint-Malo aux signaux de la côte.

Du 20 décembre 1789 au 9 février 1800. Prisonnier de guerre à bord du ponton le Samson, en rade de Plymouth.

Du 10 février 1800 au 14 mars 1801. Inspection des signaux et établissements maritimes à

**Saint-Malo.**

**Du 14 avril au 19 novembre 1801. [La Consolante](#). Frégate commandée par M. Maistral.**

**Du 20 novembre 1801 au 22 février 1802. Appelé au port de Lorient.**

**Du 23 février au 28 février 1802.. [La Romaine](#). Frégate commandée par M. Lacaille.**

**Du 1 mars au 20 août 1802. [Le Redoutable](#). Vaisseau commandé par M. Lebozec, contre-amiral Bouvet. Campagne aux Antilles.**

**Du 17 février 1803 au 20 décembre 1805. [L'Atalante](#). Frégate, capitaine Gaudin-Beauchêne, division de l'amiral de Linois. Cinq croisières aux Indes, naufrage.**

**Du 21 décembre 1805 au 1 er février 1806. [Le Charles](#). Brick américain, passager, pris par la frégate anglaise le Pitt.**

**Du 2 février 1806 au 29 novembre 1807. Prisonnier de guerre sur parole.**

**Du 30 novembre 1807 au 8 avril 1808. [L'Entreprenant](#). Commandé par lui-même.**

**Du 4 octobre 1808 au 30 janvier 1809. [L'Entreprenant](#). Brick gourable commandé par lui-même.**

**Du 1 er février au 25 août 1810. [La Minerve](#). Frégate commandée par lui-même, faisant partie de la division Duperré.**

**Du 28 août au 1 er novembre 1810. [L'Iphigénie](#). Frégate commandée par lui-même.**

**Du 1 er février au 25 août 1810. [La Minerve](#). Frégate commandée par lui-même, faisant partie de la division Duperré.**

**Du 28 août au 1 er novembre 1810. [L'Iphigénie](#). Frégate commandée par lui-même.**

**Du 4 décembre 1810 au 10 avril 1811. [L'Adèle](#). Parlementaire.**

**Du 12 août au 31 décembre 1811. Aide de camp du ministre de la marine.**

**Du 1 er janvier au 8 octobre 1812. [La Clorinde](#). Frégate commandée par lui-même. Rade de Brest, escadre de l'amiral Lallemand.**

**Du 9 novembre 1812 au 28 septembre 1813. [L'Aréthuse](#). Frégate commandée par lui-même.**

**Du 21 juin 1814 au 20 août 1815. [La Flore](#). Frégate commandée par lui-même ; deux voyages à Anvers.**

**Du 21 août 1815 au 10 mars 1817. Non activité.**

**En 1818, fait partie d'une commission au port de Saint-Servan.**

**En 1822, obtient sa retraite sur ses demandes réitérées.**